

15 décembre 2017

RELEVÉ DES DECISIONS

Le vendredi 15 décembre 2017, à 09h50, les membres du Conseil départemental, sur convocation adressée le 1 décembre 2017 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Présents : Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, M. Samuel CHEVALLIER, Conseiller départemental, M. Christophe COUNIL, Conseiller départemental, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Martine CRNKOVIC, Conseillère départementale, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, Mme Delphine DELAHAYE, Conseillère départementale, M. Patrick DESMAZIÈRES, Conseiller départemental, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Emmanuel FRANCO, Vice-Président, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, M. Jean-Carles GRELIER, Vice-Président, Mme Lydia HAMONOU-BOIROUX, Conseillère départementale, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, Mme Michèle JUGUIN-LALOYER, Conseillère départementale, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Vice-Présidente, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Brigitte LECOR, Conseillère départementale, Mme Françoise LELONG, Conseillère départementale, Mme Isabelle LEMEUNIER, Conseillère départementale, M. Thierry LEMONNIER, Conseiller départemental, M. Gilles LEPROUST, Conseiller départemental, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, M. Eric MARCHAND, Conseiller départemental, Mme Monique NICOLAS LIBERGE, Conseillère départementale, Mme Catherine PAINEAU, Conseillère départementale, Mme Jacqueline PEDOYA, Conseillère départementale, M. Claude PETIT-LASSAY, Conseiller départemental, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

Excusés :

Absents :

Procurations: Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. Régis VALLIENNE, M. Jean-Michel BATAILLER donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Monique NICOLAS LIBERGE.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

COMMISSION SOLIDARITÉ - AUTONOMIE - DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Président :
Monsieur Dominique LE MÈNER

Secrétaire :
M. Samuel CHEVALLIER

Rapporteur :
Mme Martine CRNKOVIC

1 Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques 2018-2022

Le Conseil départemental,
Vu le rapport de son Président,
Sur les avis de la commission Solidarité, Autonomie, démographie médicale,
Après en avoir délibéré,

DONNE un avis favorable au projet de schéma départemental d'analyse et de couverture des risques présenté en annexe

Accord du Conseil Départemental, avec 42 votes pour

COMMISSION INSERTION ET LOGEMENT

Président :
Monsieur Dominique LE MÈNER

Secrétaire :
M. Samuel CHEVALLIER

Rapporteur :
M. Samuel CHEVALLIER

2 Pacte Territorial Pour l'Insertion 2017/2021

Le Conseil départemental,
Vu le rapport de son Président,
Sur les avis de la commission Insertion et Logement et de la commission Finances, Ressources et Administration générale,
Après en avoir délibéré,

ADOpte le Pacte Territorial pour l'Insertion ci annexé.

HABILITE le Président du Conseil départemental à signer le document.

Accord du Conseil Départemental, avec 42 votes pour

COMMISSION DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Président :
Monsieur Dominique LE MÈNER

Secrétaire :
M. Samuel CHEVALLIER

Rapporteur :
Mme Martine CRNKOVIC

3 Transition énergétique

Le Conseil départemental,
Vu le rapport de son Président,
Sur les avis de la commission Développement numérique et réseaux électriques et de la commission Finances, Ressources et Administration générale,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

De valider la feuille de route Transition énergétique se déclinant en 2 axes principaux :

- **Production d'énergies renouvelables :**
 - contrat territorial de production de chaleur : Le Département va candidater auprès de l'ADEME pour porter un contrat territorial chaleur en vue de faciliter l'émergence de projets de chaudière bois énergie, de solaire thermique et de géothermie. Cette mission d'animation sera confiée à l'Agence des territoires
 - Soutien à la méthanisation : Le Département va relancer une dynamique en matière de méthanisation, notamment via le conventionnement avec la Région pour le financement des études de faisabilité des projets agricoles
 - Confirme la volonté d'implanter une ou plusieurs centrales hydroélectriques sur la Sarthe aval
- **Efficacité énergétique :**
 - Le Département va confier à l'Agence des territoires une démarche d'accompagnement des collectivités à la réalisation de diagnostics énergétiques des bâtiments publics
 - Le Département renforce ses démarches de sensibilisation du public à la rénovation énergétique des logements.

Accord du Conseil Départemental, avec 42 votes pour

4 Schéma de mobilité électrique

Le Conseil départemental,

Vu le rapport de son Président,

Sur les avis de la commission Développement numérique et réseaux électriques et de la commission Finances, Ressources et Administration générale,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'accompagner les bornes rapides de recharge de véhicules électriques, avec un maximum de deux par EPCI, réparties de façon homogène sur le territoire respectant les critères suivants :

- Sur les principaux axes routiers départementaux (1A et 1A+) (voir annexe 1)
- A proximité d'un transformateur électrique avec capacité de raccordement de 200 kW (avis du service réseaux et d'Enedis indispensable) sans renforcement de réseaux
- A proximité de commerces et services

MODIFIE la fiche d'aide (voir annexe 2) à l'installation de bornes électriques : limitation aux seules bornes rapides, majoration du plafond d'aide à 6 000 € et prévoyant que la tarification devra se calquer sur celle validée au sein du Pôle énergie Pays de Loire pour assurer une cohérence régionale.

Accord du Conseil Départemental, avec 42 votes pour

5 Schéma départemental éolien

Le Conseil départemental,
Vu le rapport de son Président,
Sur les avis de la commission Développement numérique et réseaux électriques et
de la commission Finances, Ressources et Administration générale,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de valider la carte de zonage favorable à l'éolien jointe en annexe 1 basée sur les enjeux paysage et biodiversité
- de s'appuyer, dans les instances délibératives, sur les avis des élus du territoire et des conseillers départementaux du canton

Accord du Conseil Départemental, avec 37 votes pour , 2 contre et 3 abstentions.

COMMISSION RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET CITOYENNETÉ

Président :
Monsieur Dominique LE MÈNER

Secrétaire :
M. Samuel CHEVALLIER

Rapporteur :
Mme Martine CRNKOVIC

6 Programmation pluriannuelle du plan d'investissements, des opérations de gros entretien et réparations (GER) et de sécurisation sur la période 2018/2021

Le Conseil départemental,
Vu le rapport de son Président,
Sur les avis de la commission Réussite Educative et Citoyenneté et de la commission Finances, Ressources et Administration générale,
Après en avoir délibéré,

Action 1 - Rénover et Moderniser les Collèges

ARRETE la programmation des travaux sur la période 2018-2021 avec un volume d'engagement financier de 80,065 M€ comme suit :

- les opérations lourdes engagées dont la livraison est prévue en 2018 et 2021 pour un montant de 27,037 M€

Collège	Canton	Calendrier prévisionnel de livraison des travaux	Montant prévisionnel budgétaire cumul année 2018 / 2021
Anjou Sablé sur Sarthe	Sablé sur Sarthe	Livraison bâtiment enseignement général et demi-pension septembre 2016. Livraison des locaux de la vie scolaire, ateliers de la SEGPA et 3 logements fin d'année 2017. Livraison du bâtiment administration et des 2 derniers logements rentrée scolaire septembre 2018	2 137 000 €

Paul Chevalier Grand Lucé	Château du Loir	Début des travaux juillet 2017. Livraison rentrée scolaire septembre 2018	700 000 €
Bercé Montval sur Loir	Château du Loir	Début des travaux été 2016. Livraisons partielles à chaque rentrée scolaire pour une livraison finale en septembre 2019	7 882 000 €
Alexandre Mauboussin Mamers	Mamers	Démolition du collège actuel en 2016 et démarrage construction du nouveau collège 1 ^{er} semestre 2017. Livraison collège au 1 ^{er} trimestre 2019	16 318 000 €
		Sous-total Plan Collège	27 037 000 €

- une nouvelle planification d'opérations lourdes pour un montant de 27,128 M€

Nom collèges	Canton	Nature des travaux	Dates prévisionnelles de travaux et de livraisons	Montant prévisionnel budgétaire cumul année 2018 / 2021
FRESNAY / SARTHE Léo Delibes	Sillé le Guillaume	construction d'un restaurant scolaire PPI 2018 /2021	Appel d'offres en cours. Démarrage prévisionnel des travaux avril 2019. Livraison septembre 2020	3 600 000 €
FLECHE (LA) Vieux Chêne	La Flèche	construction d'un restaurant scolaire PPI 2018 /2021	Appel d'offres en cours. Démarrage prévisionnel des travaux avril 2019. Livraison septembre 2020	2 900 000 €
ALLONNES Kennedy	Le Mans 7	construction d'un restaurant scolaire et réfection des terrasses PPI 2018 / 2021	Appel d'offres en cours. Démarrage prévisionnel des travaux avril 2019. Livraison septembre 2020	4 100 000 €
MANS (LE) Les Sources	Le Mans 6	Restructuration du collège PPI 2018 / 2021	Etude en 2018. Démarrage prévisionnel des travaux juin 2019. Livraisons partielles septembre 2020 et septembre 2021	4 000 000 €
CERANS FOULLETOURTE Pierre Belon	Le Lude	Restructuration partielle du collège PPI 2018 / 2021	Etude en 2018. Démarrage prévisionnel des travaux juin 2019. Livraisons partielles septembre 2020 et septembre 2021	3 500 000 €

SAINT CALAIS Jules Ferry	Saint Calais	Restructuration du collège PPI 2018 / 2021	Etude en 2019. Démarrage prévisionnel des travaux avril 2020. Livraisons partielles septembre 2020 et septembre 2021	4 000 000 €
MANS (LE) Vieux Colombier	Le Mans 1	Partie bâtimementaire à stabiliser au feu PPI 2018 / 2021	Etude en 2019. Démarrage prévisionnel des travaux juin 2020. Livraison septembre 2021	1 100 000 €
MANS (LE) Vauguyon	Le Mans 6	Partie bâtimementaire à stabiliser au feu PPI 2018 / 2021	Etude en 2019. Démarrage prévisionnel des travaux juin 2020. Livraison septembre 2021	1 000 000 €
BEAUMONT / SARTHE Le Joncheray	Sillé le Guillaume	Restructuration du collège PPI 2018 / 2021	Etude en 2019. Démarrage prévisionnel des travaux juin 2020 1ère tranche. Prévoir crédits supplémentaires après 2021. Livraison partielle septembre 2021	2 000 000 €
LUDE (LE) Les Quatre Vents	Le Lude	Travaux urgents	réalisation prévue sur 2018	428 000 €
			Crédits solde opérations antérieures	500 000 €
			Sous-total Nouvelle Planification	27 128 000 €

- une programmation pluriannuelle des travaux structurants de Gros Entretien et Réparations (GER) pour un volume de 12 M€ selon la répartition jointe en annexe I,
- une programmation pluriannuelle des opérations de sécurisation pour un volume global de 3 M€ selon la répartition jointe en annexe II,
- une programmation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP) pour un volume global de 4 M€ selon la répartition jointe en annexe III,
- une enveloppe de 6,4 M€ au titre des urgences techniques,
- une enveloppe de 500 K€ au titre du câblage informatique et de la télégestion du chauffage.

PREND ACTE de la démarche de concertation conduite sur collège le Ronceray

DONNE DELEGATION à la commission permanente pour prendre toute mesure relative aux suites données à la démarche de concertation
Accord du Conseil Départemental, avec 42 votes pour

COMMISSION AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES, AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président :
Monsieur Dominique LE MÈNER

Secrétaire :
M. Samuel CHEVALLIER

Rapporteur :
M. François BOUSSARD

7 Schéma d'amélioration de l'accès du public aux services

Le Conseil départemental,
Vu le rapport de son Président,
Sur les avis de la commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable et de la commission Finances, Ressources et Administration générale,
Après en avoir délibéré,

DECIDE, en tenant compte des observations des Communautés de communes Maine Saosnois, Huisne Sarthoise, Orée Bercé Belinois, Loué Brulon Noyen, Val de Sarthe, Haute Sarthe Alpes Mancelles, Le Gesnois Bilurien, de valider le schéma d'amélioration de l'accès du public aux services joint en annexe et d'habiliter le Président du Conseil départemental à le signer.

Accord du Conseil Départemental, avec 42 votes pour

COMMISSION ATTRACTIVITÉ DU DÉPARTEMENT : CULTURE, SPORT, TOURISME, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Président :
Monsieur Dominique LE MÈNER

Secrétaire :
M. Samuel CHEVALLIER

Rapporteur :
Mme Véronique RIVRON

8 Schéma de développement touristique 2017-2021

Le Conseil départemental,
Vu le rapport de son Président,
Sur les avis de la commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur et de la commission Finances, Ressources et Administration générale,
Après en avoir délibéré,

ADOpte le schéma départemental de développement touristique 2017-2021 figurant en annexe.

Accord du Conseil Départemental, avec 42 votes pour

COMMISSION FINANCES, RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Président :
Monsieur Dominique LE MÈNER

Secrétaire :
M. Samuel CHEVALLIER

Rapporteur :
M. Fabien LORNE

9 **Rapport décentralisation 2005-2016**

Le Conseil départemental,
Vu le rapport de son Président,
Sur les avis de la commission Finances, Ressources et Administration générale,
Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la communication du rapport décentralisation 2005-2016 et du débat qui s'en est suivi.

Accord du Conseil Départemental, avec 42 votes pour

10 **Observations définitives relatives à la vérification des comptes et au contrôle des comptes et de la gestion de la Société publique régionale des Pays de la Loire**

Le Conseil départemental,
Vu le rapport de son Président,
Sur l'avis de la commission Finances, Ressources et Administration générale,
Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la communication des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes des Pays de la Loire portant sur la gestion de la Société publique régionale des Pays de la Loire.

Accord du Conseil Départemental, avec 42 votes pour

VŒU PRÉSENTÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

VŒU RELATIF AU DIFFUSEUR AUTOROUTIER DE LA CHAPELLE ST REMY – BEILLÉ – CONNERRÉ

En décembre 2016, le Conseil départemental de la Sarthe a signé un protocole actant l'engagement des collectivités et de l'Etat sur la réalisation du diffuseur de la Chapelle St Remy – Beillé – Connerré afin que l'opération puisse être inscrite au plan de relance autoroutier initié par le précédent gouvernement.

Cette opération, sous maîtrise d'ouvrage Cofiroute, qui bénéficie de la contribution de la Région Pays de la Loire à hauteur de 50 %, a fait l'objet d'un avis de l'autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (Arafer) en date du 14 juin 2017 rappelant que cet aménagement figure au contrat de concession.

Cette autorité a ensuite décidé de remettre en question un certain nombre de chantiers prévus par les concessionnaires dans le cadre du plan de relance autoroutier précité.

Aussi, le Conseil départemental, réuni en Assemblée plénière, demande à l'Etat de donner les instructions nécessaires au démarrage rapide de cette opération, dès janvier 2018, au moment où la collectivité départementale lance les études pour la liaison routière vers cette future sortie autoroutière.

Vœu adopté par le Conseil Départemental, avec 42 votes pour.

VŒU PRÉSENTÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

VŒU RELATIF AUX NUISANCES LIÉES A LA LIGNE GRANDE VITESSE

Le département de la Sarthe est traversé par la nouvelle ligne à grande vitesse mise en service en juillet dernier.

De nombreux riverains se plaignent des fortes nuisances sonores qu'ils endurent depuis cet été et ont manifesté à plusieurs reprises pour dénoncer cette situation.

Depuis cet été, plusieurs démarches ont été entreprises dont des réunions à l'initiative de M le Préfet avec notamment Eiffage Rail Express, qui a eu en charge la construction de la ligne, société qui s'est engagée à mener une campagne de mesures de bruit.

Les riverains durement éprouvés par ces nuisances, soutenus par les élus départementaux et locaux, ont réclamé des protections visuelles et phoniques et en appellent désormais à la responsabilité de la SNCF.

Face à cette pollution sonore, le Conseil départemental, réuni en Assemblée Plénière, demande à la SNCF de prendre toutes les mesures de protection à la source pour réduire les nuisances au niveau du fonctionnement des trains et mandate M le Président du Conseil départemental pour relayer cette démarche auprès de l'Etat et de la SNCF.

Vœu adopté par le Conseil Départemental, avec 41 votes pour et 1 abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h50

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Dominique LE MENER

Affiché le : 20 décembre 2017

Retiré le :

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.